



en partenariat avec



Sonne la charge pour le recyclage.^{MD}



Apprendre à recycler les piles

www.enjeu.qc.ca
www.appelarecyler.ca

VERS UN IMPACT POSITIF SUR LA PLANÈTE

Depuis 1997, Appel à Recycler a collecté et recyclé plus de 40 millions de kilogrammes de piles et de batteries usagées, et ce, grâce aux efforts de chacun !

Pourquoi recycler les piles et batteries usagées ?

- Les piles usagées contiennent des composants qui peuvent être nocifs pour notre environnement. Le recyclage des piles empêche ces composants de finir dans les décharges et d'avoir un impact toxique sur la faune et l'environnement.
- En recyclant les piles de manière appropriée, nous réduisons les risques d'incendie liés au fait de jeter les piles directement à la poubelle.
- Le recyclage des piles permet la réutilisation des composants par le biais de l'économie circulaire. Les matériaux récupérés à partir des piles recyclées peuvent être utilisés pour fabriquer de nouveaux produits tels que des bicyclettes, des casseroles, des piles neuves et même des clubs de golf !



Vos piles ont accompli un travail acharné pour vous, offrez-leur l'opportunité d'avoir une seconde vie bien méritée.



Comment recycler vos piles ?

- Pour la dixième année consécutive, ENVironnement JEUnesse et Appel à Recycler organisent le concours de recyclage de piles dans les collèges et cégeps, de même que dans les écoles du Québec, ainsi que dans les centres de formation professionnelle. Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes aux enjeux climatiques tout en encourageant la participation active des parents. Vous pouvez donc contribuer au recyclage en apportant les piles et batteries usagées à l'école de vos enfants, augmentant ainsi le volume collecté et prenant part dans la réussite du concours.
- En dehors de ce concours scolaire, vous pouvez également déposer vos piles usagées au dépôt le plus proche en consultant la page d'Appel à Recycler : <https://www.appelarecyler.ca/trouvez-centre/>

Trouvez un point de dépôt près de chez vous

Québec

Recherchez

Dates et conditions du concours

Nous sommes ravis de renouveler le [Concours de recyclage de piles](#) pour l'année 2025-2026.

La période d'inscription au concours débute le 15 septembre 2025 et se termine le 15 décembre 2025. Le concours s'étend du 15 septembre 2025 au 10 avril 2026.

Les bourses sont attribuées aux écoles en fonction du poids total des piles amassées au prorata du nombre d'étudiants par établissement, et ce, suivant différentes catégories.

La 9e édition organisée pour l'année scolaire 2024-2025 a permis d'offrir 24 bourses aux établissements participants pour un total de 13 550 \$.



Quelques chiffres clés du concours en 2024-2025 :

- Plus de 27 tonnes de piles récupérées au cours de la 9e édition;
- 296 établissements participants;
- Plus de 267 680 élèves impliqués à travers le Québec.

Le grand prix (2000 \$) est remis en fonction du poids total des piles amassées par établissement – tout établissement participant confondu et indépendamment du nombre d'étudiants. Les bourses ne sont pas cumulables ; les prix de participation ne sont pas considérés comme des bourses.

Comment protéger les bornes des piles et batteries usagées ?

Notre programme accepte les piles et les batteries sèches à usage domestique, pesant chacune jusqu'à 5 kg.



Protégez les bornes en plaçant la pile ou la batterie dans un sac en plastique transparent ou en recouvrant la borne positive avec du ruban adhésif d'emballage, du ruban à conduits ou du ruban électrique.

Placez-les ensuite dans une boîte de collecte Appel à Recycler.



Déposez dans une boîte de collecte Appel à Recycler.



Lorsque ces piles présentent des signes de détérioration, placez-les dans un sac en plastique transparent et déposez-les directement dans une boîte de collecte Appel à Recycler.



Piles et batteries endommagées, défectueuses ou rappelées Lithium métallique ou au lithium-ion

Ne pas les déposer dans la boîte Appel à Recycler, car elles nécessitent un emballage spécial. Veuillez contacter kathy@enjeu.qc.ca pour avoir plus d'informations sur les mesures à prendre.



MERCI

www.enjeu.qc.ca
www.appelarecyclier.ca